



Demande d'Abandon de paternité

Par **fannyca**, le **07/10/2013 à 16:23**

bonjour,ma fille a eu 9 ans son pere n'est venu la voir que deux fois a l'age de 6 mois et 1 ans malgré mais relance pour qu'il s'en occupe il n'a jamais versé de pension alimentaire il a disparu car probleme avec la justice donc je n'ai ni adresse ni telephone et il prend aucune nouvelle enfin voila j'ai deux autre enfants de 2ans et 10 mois et je souhaiterai que mon mari adopte ma fille car si il m'arrive quoi que ce soit je souhaiterai qu'il reste ensemble,nje voulais savoir qu'elles sont les demarches pour un abandon de paternité et comment faire sans savoir ou il se trouve rnmerci de vos reponses

Par **Marion3**, le **07/10/2013 à 16:28**

Bonjour,rnrnLe père avait reconnu votre fille de 9 ans à la naissance ?

Par **fannyca**, le **07/10/2013 à 18:01**

Il l'a reconnu a 6mois

Par **domat**, le **07/10/2013 à 18:14**

bonjour,rnla procédure d'abandon de paternité n'existe pas, votre fille a un père qui l'a reconnue peu importe qu'il ne s'en occupe pas, il reste le père de votre fille.rnla seule

procédure que vous pouvez faire c'est demander le retrait de l'autorité parentale mais il faut des faits graves (violences, alcool, drogues..) pour que le juge retire partiellement ou totalement l'autorité parentale. rnseule l'adoption simple est possible pour votre mari. rncdt

Par **fannyca**, le **07/10/2013 à 18:57**

Justement a des problèmes de drogue et de plus violent c est pour c est raison qu a l époque je l ai quitté